

## Tarifs 2021/2022

(Tarifs mensuels, sur la base de 32 séances réparties de Septembre à Juin,  
excepté pour l'option atelier qui ne débute qu'en octobre et la formule alternée)

### Formule de Base : Cours individuel hebdomadaire (Instruments ou chant)

1/2 heure hebdo : 63 €/MOIS

3/4 heure hebdo : 88 €/MOIS

### Option Atelier ou Groupe Vocal : Pop, Rock, Chanson. 1 heure hebdo par groupes de 5 à 8.

19 €/MOIS

*L'Option Atelier est possible sous réserve d'un niveau suffisant et de places disponibles.  
Formule de Base Obligatoire pour cette option ou alors optez pour la formule Ateliers Seuls.  
Début des cours en Octobre, mais tarif lissé sur l'année soit 10 mensualités.*

## **NOUVEAU:**

### Option Formation Musicale : Ce n'est pas vraiment du solfège !

Plutôt une approche de la théorie et des codes nécessaire à la pratique  
des musiques actuelles ou traditionnelles.

1 heure hebdo par groupes de 5 à 8.

19 €/MOIS

### Formule Eveil Musical : Pour les 4/7 ans. Séances de 45mn hebdo par groupes de 5 à 8 enfants.

30 €/MOIS

### Formule Atelier Seul : 1 heure sans cours d'instruments par groupe de 4 à 6.

40 €/MOIS

### Batucada : Ensemble de Percussions Brésiliennes. 1 heure hebdo

12 €/MOIS (Si déjà autre Formule)

25 €/MOIS (Sans autre Formule)

### Formule cours alternés: 16 cours de 45mn en présentiel tous les 15 jours, en alternance avec un suivi numérique (échanges de vidéos, audios, mails). Pas de visio en direct.

63 €/MOIS

*Cette formule est envisageable sous conditions.*

## Modalités de Règlement :

**A l'inscription, il vous sera demandé :**

-1 chèque de 25€ de Cotisation à l'ordre de l'E.M.A.

-4 chèques correspondants à l'année complète, soit 10 mois. (l'ordre vous sera précisé en fonction du professeur)

Le 1<sup>er</sup> sera encaissé de suite, le suivant en Novembre, puis Janvier, puis Mars.

Mensualisation possible, soit 10 chèques.

Pour les familles ou multi-instruments, une réduction de 5% vous sera accordée.

**La totalité des chèques doit être remis en début d'année.**

**La cotisation à l'association vaut acceptation du Règlement Intérieur.**

La Cotisation à l'association E.M.A est de 25€ par élève et par année scolaire.